

CAPD du 16 octobre 2013 : questions diverses

Questions posées par le SE-Unsa :

- Indemnité Eclair :

Le SE-Unsa a de nouveau interpellé la DASEN sur la part variable de cette indemnité. La DASEN a dit qu'elle s'en tenait aux textes et a fait référence à la consultation en cours sur l'éducation prioritaire dans la prise en compte de cette indemnité mais qu'elle ne donnait pas de réponse « immédiate » sur une répartition égalitaire entre les enseignants.

- ISAE :

Cette nouvelle indemnité sera versée sur la paye de novembre et de juin. « Tout va bien », selon l'administration, pourtant en attente du programme adéquat de versement...

- Situation des remplacements :

Suite aux nombreux coups de fil et mail reçus au SE-Unsa, nous avons demandé un point sur la situation des (non)remplacements : plus de 12 classes non remplacées par jour depuis plusieurs jours, avec des épidémies qui ont commencé très tôt cette année...mais qui passeraient « inaperçues » si le nombre de brigades était suffisant. La DASEN a souligné cette situation dégradée par rapport à l'an dernier et a indiqué que la prochaine carte scolaire devrait tenir compte de cette situation de crise permanente.

- Avenir des brigades en fonction des nouvelles circonscriptions :

Le SE-Unsa a demandé une consultation des brigades par rapport aux nouvelles circonscriptions. Pour cela l'administration doit déterminer le nombre de brigades par circonscription, consulter les personnes concernées, transférer les postes par le biais de la carte scolaire afin que tout soit prêt avant le mouvement 2014. L'administration a répondu que pour cette année scolaire, 26 brigades titulaires avaient changé de circonscription suite au redécoupage.

- Décharge pour les écoles de moins de 4 classes :

Sur les 100 écoles concernées, toutes ont eu une journée et la moitié a eu la 2^{ème}. Ces remplacements vont donc continuer à la rentrée des vacances de Toussaint.

- Calendrier scolaire 2013-2014 :

Le calendrier et les modalités de récupération sont arrivés le 15 octobre dans les écoles mais les problèmes d'organisation pratiques sont nombreux. La DASEN a expliqué avoir choisi un forfait de 5 h (soit 2x2h30) pour la récupération. Suite à notre demande, ces modalités de récupération peuvent être appliquées de façon différente selon les secteurs et/ou les communes en fonction des contraintes locales, l'essentiel étant, selon elle, que les élèves ne soient pas lésés et qu'il y ait un enseignant dans chaque classe ce jour-là. L'IEN doit être informé de ces modifications.

- Emplois d'Avenir Professeur :

La situation des EAP est préoccupante selon la DASEN puisque sur les 11 recrutés, 6 ont démissionné. Le passage de L3 en M1 contraint les étudiants à démissionner. La charge de travail des M1 et les emplois du temps ne sont pas compatibles avec le temps en établissement scolaire (12h). Par ailleurs, l'implantation des postes hors Limoges est impossible du fait de l'éloignement de l'Université. 21 recrutements supplémentaires sont en cours.

- *Passation de test en GS de maternelle :*

Ces « tests » (BSEDS) effectués par les enseignants constituent un 1^{er} filtre ou dépistage avant que les infirmières scolaires puis les médecins scolaires, en dernier recours, n'interviennent. Ces différents filtres répondent à la pénurie de ces personnels qui doivent gérer un nombre trop élevé d'élèves : du coup, tous les élèves de GS ne sont pas vus.

Autres sujets abordés :

- *Indemnités péri-éducatives :*

Le calcul est en train d'être fait par les services, mais il est complexe : plus de demandes que de moyens (environ 1100 demandes pour 990 moyens). Les demandes inférieures à 10h seront calculées sans réduction et les demandes de 30 à 40h seront calculées grâce à une clé de répartition. Mais les versements devraient se faire rapidement...

Le SE-Unsa a demandé que se tiennent à nouveau (comme c'était le cas les années précédentes) des réunions de répartition de cette indemnité avec les représentants du personnel.

- *Poste CRDP :*

Suite à l'appel à candidature académique, le poste est pourvu par Mme Souveton de la Corrèze.

- *EVS :*

L'administration explique que pendant la période d'essai, la rupture du contrat peut se faire sans motif par l'agent ou par l'administration.

- *Réunions d'information syndicale :*

Les RIS, si elles sont placées le mercredi matin, pourront être déduites des animations pédagogiques pour les collègues travaillant à 4 jours. Pour les collègues à 4 jours ½, s'ils peuvent être remplacés dans leur classe (ce qui n'est pas garanti compte tenu des problèmes de remplacement), ils ne pourront pas les déduire de leurs animations.

Pour simplifier les choses et ne pas accroître les problèmes de remplacement, Le SE-Unsa a placé ses RIS en dehors du temps scolaire (elles peuvent donc être déduites du temps d'animation pédagogique). Nous proposerons également un stage syndical ouvert à tous (1^{er} et 2nd degrés) sur la liaison CM2/6^e et les conseils école-collège, organisé en accord avec la Dasen, sur une journée complète de classe et pour lequel les participants pourront être remplacés.

- *APC :*

Les tableaux prévisionnels pour l'APC ont pour la plupart été validés par Les IEN qui demandent que les trois domaines (soutien, projet, aide au travail personnel) soient présents sur l'année. Les APC peuvent évoluer pendant l'année selon les situations.

- *Inspection T1 :*

La première inspection a lieu en T1 depuis la réforme de la formation, alors qu'avant les jeunes enseignants étaient inspectés en T2. Avec le retour d'une formation et la création des Espé, le SE-Unsa souhaite qu'une réflexion soit engagée sur la place de l'inspection.

Le SE-Unsa demande aux jeunes collègues enseignants de bien vouloir nous faire remonter leur avis sur cette question.